

# PANORAMA

La représentation du parasport  
dans les programmes télévisés



## Sommaire

<b>Sommaire</b> .....	<b>3</b>
<b>Synthèse</b> .....	<b>5</b>
<b>Contexte</b> .....	<b>6</b>
<b>Une médiatisation croissante des Jeux paralympiques ...</b>	<b>6</b>
<b>... mais une exposition du parasport qui demeure extrêmement limitée en-dehors de ces périodes favorables</b>	<b>7</b>
<b>Méthodologie</b> .....	<b>9</b>
<b>Résultats</b> .....	<b>11</b>
<b>Constats généraux</b>	<b>11</b>
Une place accordée au parasport variable en fonction des programmes .....	11
Une sous-représentation du parasport féminin, dans des proportions comparables au sport valide .....	12
Des parasportifs majoritairement porteurs de handicaps moteurs et une visibilité quasi-nulle des handicaps mentaux malgré les <i>Global Games</i> .....	13
Peu d'informations délivrées concernant les règles du jeu et les catégories de handicap.....	15
Une représentation dominée par le para-athlétisme, mais caractérisée par une grande diversité de para-disciplines .....	16
<b>Analyse comparée de la représentation parasport / sport valide</b>	<b>18</b>
Une représentation du parasport proportionnellement plus diverse en termes de disciplines et relativement faible dans les sports collectifs .....	18
Un traitement du parasport prenant plus généralement la forme de portraits ou de reportages présentant une discipline .....	21
Une propension à davantage aborder les sujets relevant de la vie personnelle dans les portraits des parasportifs que dans ceux des valides .....	22
Un traitement du parasport sous l'angle de l'actualité qui se caractérise, plus souvent que le sport valide, par une approche englobante et généraliste .....	24
<b>Annexe – Liste des para-disciplines représentées</b> .....	<b>25</b>



## Synthèse

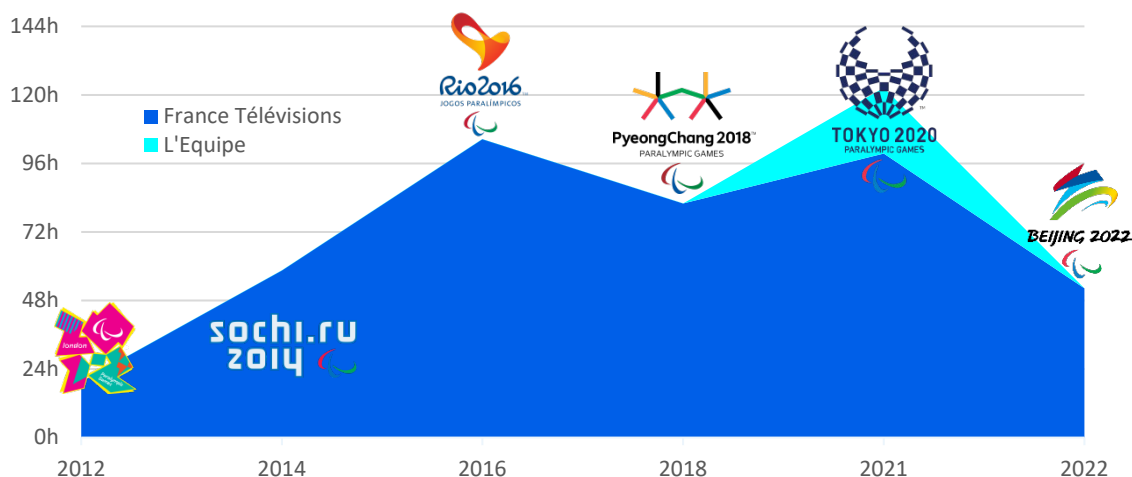
- **10,4%** du temps d'antenne des magazines sportifs visionnés portait sur le parasport (**6%** en n'incluant pas le programme *Champions d'exception* dont la ligne éditoriale est entièrement dédiée au parasport).
- **Un des sept sportifs invités** sur le plateau de l'émission *Stade 2* sur la période de visionnage était un parasportif : le para-triatlète Alexis Hanquiquant.
- Le temps d'antenne consacré à la pratique parasportive strictement masculine (**48,3%**) est **3 fois plus important** que celui portant sur la pratique strictement féminine (**15,9%**). Cet écart est comparable à celui observé s'agissant du sport valide. Ainsi, les sportives en situation de handicap **cumulent deux critères de sous-représentation**.
- La majorité des handicaps des parasportifs représentés sont moteurs (**57,3%**). A l'exception des handicaps visuels (**15,3%**), les autres handicaps bénéficient d'une exposition restreinte, y compris les handicaps mentaux (**0,5%**), malgré la tenue des *Global Games* au cours de la période d'analyse.
- Peu de séquences consacrées au parasport informent les téléspectateurs sur les **catégories de handicap** en compétition, ou même sur les **règles du jeu** spécifiques aux différentes disciplines.
- La para-discipline la plus représentée est le para-athlétisme (**22,9%**) devant la para-natation (**10,1%**). La pratique de l'athlétisme par des personnes handicapées est presque aussi représentée que celle par des personnes valides.
- A l'exception du basket-fauteuil (**6,9%**), les disciplines collectives bénéficient d'une visibilité moindre, notamment au regard du traitement accordé à leur pratique par les personnes valides : à peine **1,6%** du temps total d'antenne consacré au football concernait sa pratique adaptée au handicap visuel : le cécifoot.
- Avec **30 para-disciplines représentées**, les séquences consacrées au parasport sont proportionnellement plus diverses que celles consacrées au sport valide. Tandis que quatre disciplines (football, tennis, cyclisme et rugby) représentent à elles seules **62%** du temps total consacré au sport valide, la répartition du temps d'antenne consacré au parasport est moins défavorable aux para-disciplines relativement moins exposées.
- En comparaison avec le sport valide, le parasport est moins traité sous l'angle de l'actualité sportive (**26,2%** contre 52,1%), et davantage représenté dans le cadre de reportages présentant des disciplines (**15,2%** contre 3%) ou de portraits de sportifs (**43,2%** contre 20,2%). En outre, ces derniers ont davantage tendance à aborder des aspects relevant de la vie personnelle des parasportifs (**53%**) que celle des athlètes valides (35%).
- Le traitement du parasport sous l'angle de l'actualité appréhende ce dernier comme un **ensemble mixte et pluridisciplinaire**, tandis que l'actualité relative au sport valide est traitée dans le cadre de séquences portant chacune sur une discipline spécifique.

## Contexte

### Une médiatisation croissante des Jeux paralympiques ...

Au cours de la dernière décennie, la **couverture des Jeux paralympiques dans les médias audiovisuels a crû de manière significative**. Ainsi, alors que la retransmission par France Télévisions des Jeux paralympiques de Londres avait représenté moins de 20 heures d'antenne en 2012, ce volume a atteint les 104 heures lors des Jeux paralympiques d'été de Rio en 2016 et 123 heures au total lors des Jeux de Tokyo en 2021, grâce à la programmation complémentaire permise par le partenariat conclu entre le groupe public et la chaîne L'Equipe<sup>1</sup>. Malgré un recul à l'occasion des Jeux paralympiques de Pékin en 2022, les Jeux d'hiver étant légèrement moins longs et médiatisés que les Jeux d'été, la tendance générale sur la période demeure à la hausse.

Diffusion en télévision gratuite d'émissions consacrées aux Jeux paralympiques d'été et d'hiver (2012-2022)



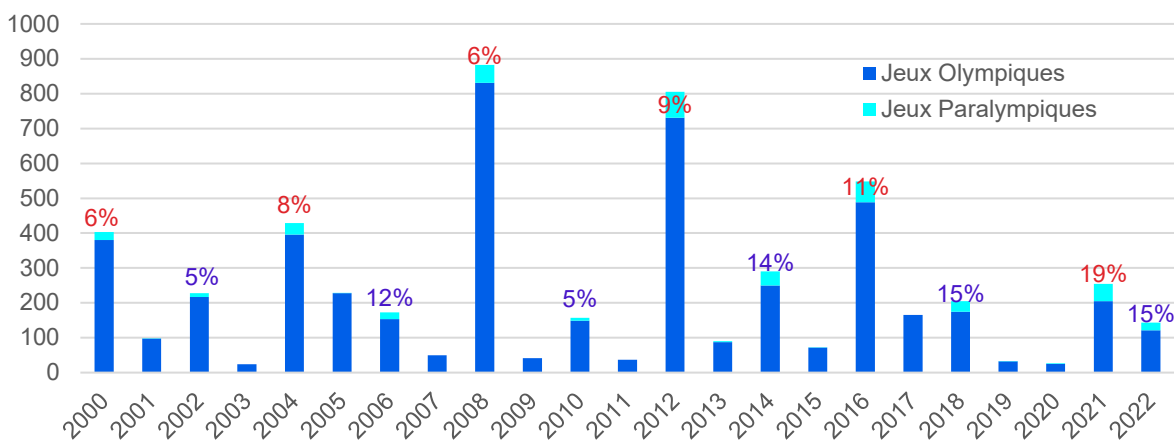
Source : Arcom

L'INA (Institut national de l'audiovisuel), média patrimonial de service public, a participé à la présente étude en collaboration avec l'Arcom. Pour étudier la médiatisation télévisée du parasport, ses équipes ont analysé 22 années de journaux télévisés de début de soirée sur les principales chaînes généralistes et en ont dégagé les résultats suivants : outre la retransmission des Jeux par les ayants-droits, la couverture de la compétition dans les journaux d'information est également de moins en moins déséquilibrée par rapport au traitement accordé aux Jeux olympiques. Ainsi, selon l'INA, le nombre de sujets consacrés aux Jeux dans les journaux d'information des chaînes généralistes historiques<sup>2</sup> comprenait **6% de reportages relatifs aux Jeux paralympiques d'été en 2008, 9% en 2012, 11% en 2016 et 19% en 2021**. Cette tendance à la hausse ne s'observe néanmoins pas en valeur absolue, le nombre total de sujets consacrés aux Jeux d'été étant en baisse constante depuis 2008. La tendance est similaire s'agissant des Jeux d'hiver, même si elle est moins nette.

<sup>1</sup> Le groupe Amaury a conclu un partenariat avec France Télévisions, afin de pouvoir retransmettre les épreuves en différé. Cet accord a été d'autant plus bénéfique à l'exposition des Jeux que, en raison du décalage horaire, les épreuves retransmises en direct sur les antennes de France Télévisions l'étaient le matin et en début d'après-midi. Or, la rediffusion de celles-ci en soirée sur L'Equipe a permis d'exposer l'événement à des heures de grande écoute.

<sup>2</sup> Dans le cadre des analyses produites à partir de données de l'INA, sont pris en compte les journaux d'information de début de soirée des chaînes TF1, France 2, France 3, M6 et Canal+. On précisera que cette dernière chaîne a cessé la diffusion de journaux de début de soirée en juin 2018.

## Sujets consacrés aux Jeux paralympiques d'été et d'hiver dans les journaux d'information des chaînes généralistes

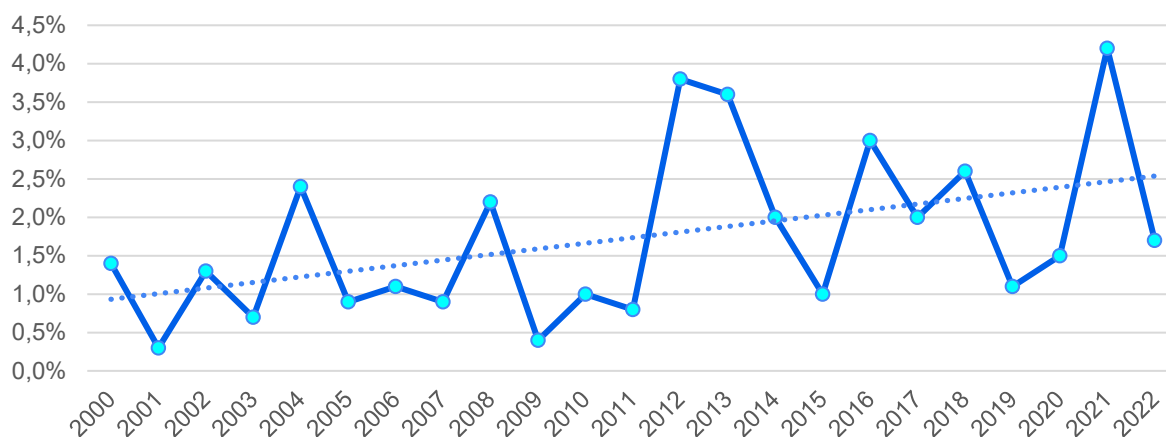


Source : INA

### ... mais une exposition du parasport qui demeure extrêmement limitée en-dehors de ces périodes favorables

Pour autant, la médiatisation du parasport en-dehors des périodes paralympiques demeure extrêmement faible. Ainsi, selon l'INA, alors que le **nombre de sujets en lien avec le parasport représentait en moyenne 2,2% de l'offre globale d'information sportive en années paralympiques** (2,8% pour les Jeux d'été et 1,6% pour les Jeux d'hiver), cette part était **à peine de 1% en moyenne hors années paralympiques**<sup>3</sup>. Pour autant, on observe une évolution positive de la place accordée au parasport dans l'offre globale d'information sportive, puisque les sujets en lien avec le parasport représentaient, en moyenne et hors années paralympiques, **à peine 0,7% de l'offre globale d'information sportive sur la période 2001-2011, contre 1,4% depuis 2015**.

## Part des sujets en lien avec le parasport dans l'offre globale d'information sportive des JT des chaînes généralistes

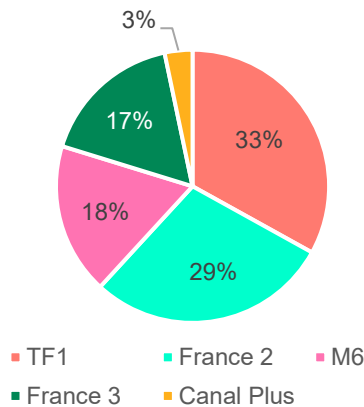


Source : INA

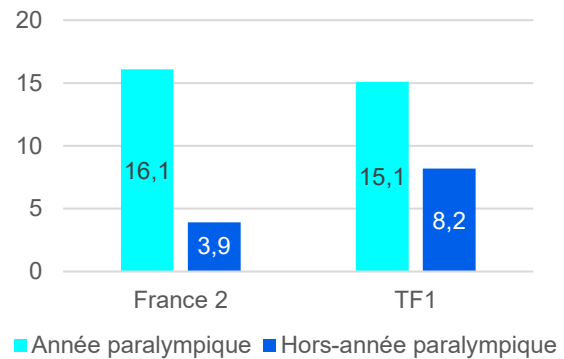
<sup>3</sup> Moyenne ne tenant pas compte de l'année 2013, marquée par le traitement de l'affaire Oscar Pistorius.

On relèvera que, sur l'ensemble de la période 2000-2022, ce sont **les journaux d'information de la chaîne TF1 qui ont consacré le plus grand nombre de sujets au parasport (33% du nombre total de sujets)**, tandis que les sujets diffusés dans les journaux d'information de France 2 et France 3 ont respectivement représenté 29% et 17% de cet ensemble. Si ce constat peut étonner dans la mesure où le groupe France Télévisions est détenteur historique des droits de diffusion des Jeux paralympiques, on soulignera que **les journaux d'information de France 2 sont ceux qui ont consacré, sur les années paralympiques de la période, le plus de sujets au parasport (16,1 sujets en moyenne par an, contre 15,1 sur TF1)**. En revanche, **TF1 a proposé davantage de sujets en lien avec le parasport dans ses journaux d'information hors années paralympiques (8,2 sujets en moyenne par an, contre 3,9 sur France 2)**.

Répartition des sujets en lien avec le parasport entre les chaînes généralistes



Nombre moyen de sujets en lien avec le parasport diffusés par an dans les JT de TF1 et France 2



Source : INA

Si elle a récemment invité les éditeurs de médias audiovisuels à **saisir l'opportunité des Jeux de Paris en 2024** pour améliorer la représentation des sportifs en situation de handicap dans leurs programmes<sup>4</sup>, l'Arcom, dans son rapport consacré à la représentation du handicap à l'antenne au titre de l'exercice 2021, a néanmoins souligné « *le caractère extrêmement ponctuel de ces olympiades, qui appelle une **présence plus structurelle et récurrente** de personnes en situation de handicap à l'antenne* ».

La présente étude ambitionne de dresser, à moins d'un an des Jeux paralympiques, un **état des lieux de la représentation du parasport dans les programmes télévisés en-dehors des périodes favorables que constituent les Jeux paralympiques**. Une couverture minimale de la pratique parasportive en années « normales » est en effet nécessaire, d'une part dans la perspective des Jeux afin de mieux **faire connaître les para-athlètes et leurs disciplines**, et d'autre part au-delà de cette perspective **pour que la visibilité du parasport dans les médias audiovisuels ne se résume pas à cet événement bisannuel**.

<sup>4</sup> <https://www.arcom.fr/presse/jeux-olympiques-et-paralympiques-2024-larcom-reunit-les-acteurs-de-laudiovisuel-et-les-representants-des-plateformes-en-ligne>



## Méthodologie

Un visionnage a été réalisé sur la période **du 1<sup>er</sup> avril au 15 juin 2023**. Cette période, d'une part, apparaît suffisamment longue pour que des conclusions robustes puissent en être tirées et, d'autre part, comprenait la tenue d'une importante compétition parasportive en son sein : les **Virtus Global Games**, plus importante compétition internationale pour les sportifs déficients intellectuels, porteurs de trisomie 21 et autistes sans déficience intellectuelle. Le visionnage a été réalisé sur les **magazines sportifs généralistes**<sup>5</sup> diffusés sur les chaînes de la TNT gratuite<sup>6</sup> (à l'exception de L'Equipe), soit les cinq programmes suivants :

Chaîne	Programmes	Rythme de diffusion	Volume de diffusion <sup>7</sup> (du 1 <sup>er</sup> avril au 15 juin)
France 3	<i>Stade 2</i>	Diffusion hebdomadaire, le dimanche, entre 20h et 21h <sup>8</sup>	7 heures et 41 minutes
France 3	<i>Tout le Sport</i>	Diffusion quotidienne en semaine, entre 20h et 21h <sup>9</sup>	11 heures et 49 minutes
France 3	<i>Champions d'exception</i>	Diffusion à des horaires variables, souvent à proximité de retransmissions sportives <sup>10</sup>	1 heure et 12 minutes
franceinfo:	<i>Temps additionnel</i>	Diffusion hebdomadaire, le lundi, entre 21h20 et 21h55 <sup>11</sup>	3 heures et 4 minutes
M6	<i>Sport 6</i>	Diffusion hebdomadaire, le dimanche, d'une 1 <sup>ère</sup> version à 12h30, puis d'une 2 <sup>nde</sup> version, actualisée, à 20h10	1 heure et 45 minutes

Les émissions visionnées ont été découpées en **séquences**, indexées afin d'établir si elles traitaient ou non de parasport et, dans l'affirmative, en renseignant les types de handicap représentés. L'indexation a également permis d'indiquer si les séquences présentaient une pratique sportive masculine, féminine, ou mixte, mais aussi, par exemple, de renseigner les disciplines mises en avant. Au total, **1186 séquences** ont ainsi été indexées, pour un volume horaire de **25 heures et 32 minutes**. Si les résultats de l'étude, figurant ci-après, présentent des constats généraux, portant sur l'ensemble des séquences visionnées, il convient de rappeler que, d'une part, **certains programmes ont un poids plus important que d'autres** au regard des volumes de diffusion associés (*cf. supra*) et, d'autre part, que des **disparités significatives** peuvent être relevées d'un programme à l'autre.

Ainsi, on soulignera en préambule les **différences de formats** entre les cinq magazines sportifs visionnés : les programmes *Sport 6* et *Champions d'exception* sont des magazines d'images, tandis que *Tout le Sport* et *Stade 2* comprennent des séquences en plateau lors desquelles – outre le lancement de reportages – les présentateurs et les journalistes commentent des images, des résultats sportifs, ou encore conduisent des entretiens avec des invités. En ce qui concerne le magazine *Temps additionnel* diffusé

<sup>5</sup> Les émissions *Téléfoot* (TF1) et *Rencontres à XV* (France 3), consacrées à une discipline unique – en l'espèce, respectivement, le football et le rugby – n'ont pas été visionnées.

<sup>6</sup> Le programme *Canal Sports Club* n'a pas été pris en compte, bien que diffusé sur des plages en clair, dans la mesure où le service Canal+ relève de la TNT payante.

<sup>7</sup> Les volumes indiqués correspondent aux séquences prises en compte dans le cadre de l'étude, lesquelles excluent notamment les génériques de début et de fin, ainsi que les sommaires en début d'émission.

<sup>8</sup> A l'exception du 28 mai et du 4 juin 2023, en raison de la programmation de rencontres des internationaux de France de Roland-Garros.

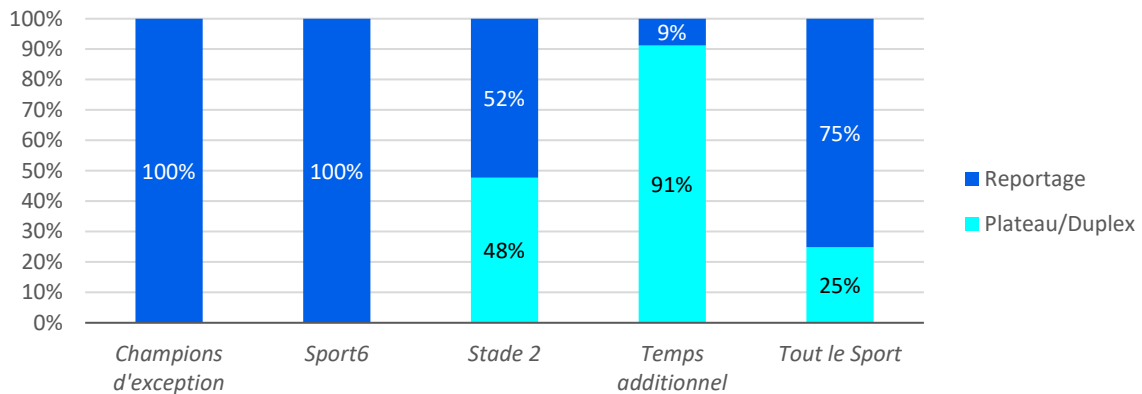
<sup>9</sup> Programmation également perturbée par les retransmissions de rencontres du tournoi de Roland-Garros.

<sup>10</sup> *Challenge Cup* de rugby, course cycliste du Paris-Roubaix, tournoi de tennis de Roland-Garros, etc.

<sup>11</sup> A l'exception des 17 et 24 avril, ainsi que du 1<sup>er</sup> mai 2023.

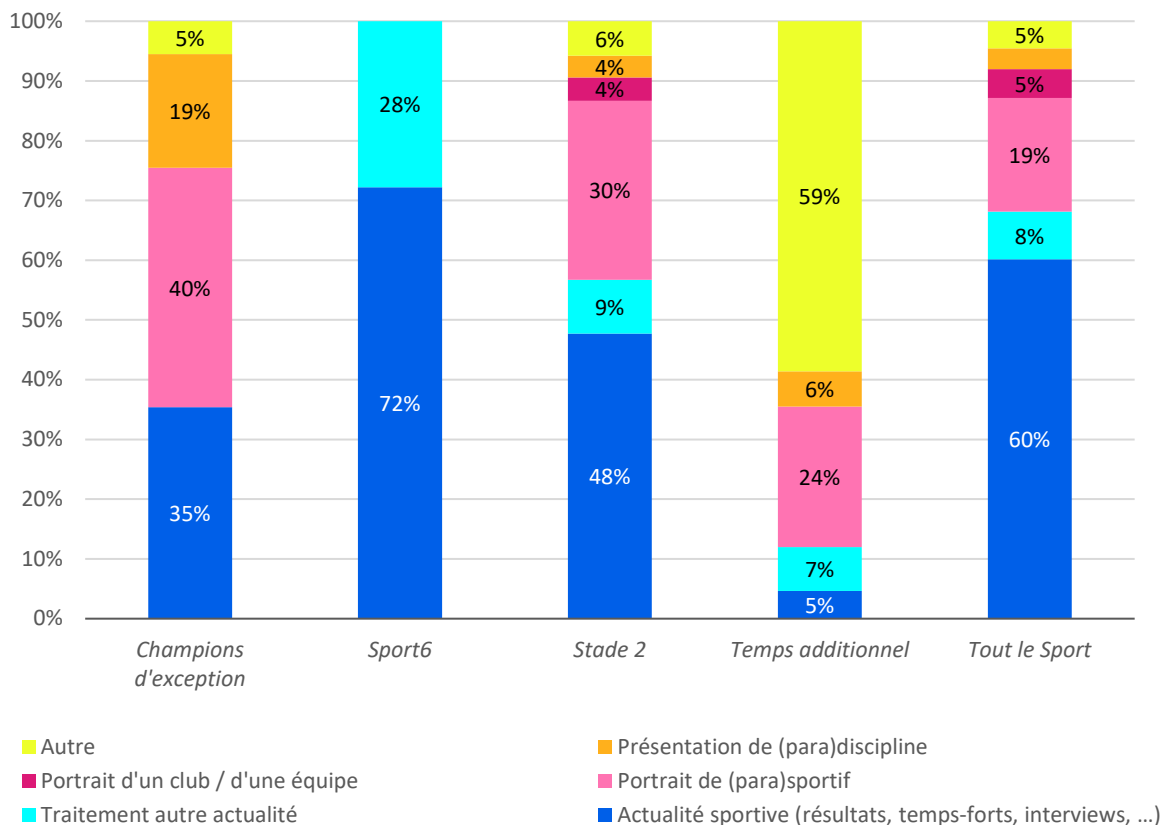
sur franceinfo: , la proportion de séquences en plateau est encore plus importante (91%), l'émission étant presque entièrement constituée d'entretiens avec des invités.

### Format des émissions



La seconde différence majeure entre ces programmes porte sur la **ligne éditoriale** qui varie fortement d'une émission à une autre. Ainsi, tandis que *Sport 6* est exclusivement en prise avec l'actualité, le magazine *Champions d'exception* vise essentiellement à faire découvrir des sportifs et leurs disciplines. L'émission *Temps additionnel* fait régulièrement le « pas de côté » permettant d'aborder la thématique sportive sous d'autres angles (historiques, artistiques, etc.). Enfin, si *Stade 2* et *Tout le Sport* traitent de l'actualité immédiate, ces programmes peuvent également aborder la matière sportive sous d'autres angles.

### Objet principal des séquences visionnées



## Résultats

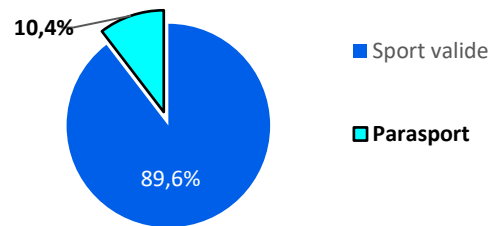
La présentation des résultats de l'étude se décline, d'une part, en plusieurs constats généraux, puis, d'autre part, en une analyse comparée de la représentation du parasport par rapport au sport valide, afin de souligner les différences pouvant être observées dans le traitement éditorial de ces deux sujets sportifs.

### Constats généraux

Une place accordée au parasport variable en fonction des programmes

Sur les 25 heures et 32 minutes de programmes visionnés, 2 heures et 39 minutes correspondaient à des séquences consacrées au parasport, soit **10,4% des programmes visionnés**. Ce taux, élevé au regard des constats dressés par l'Arcom dans la dernière édition du baromètre de la représentation de la société française<sup>12</sup>, doit néanmoins être remis en perspective.

Temps consacré au parasport



D'une part, le baromètre porte sur un périmètre différent, comprenant l'ensemble des programmes sportifs<sup>13</sup>. D'autre part, ne sont indexées dans ce cadre que des personnes prenant la parole. Surtout, il ressort des résultats du baromètre au titre de l'exercice 2022 que les programmes sportifs au sein desquels des personnes handicapées avaient été indexées avaient tous été diffusés sur France 3. Or, les émissions de cette chaîne sont surreprésentées dans le cadre de la présente étude puisqu'elles représentent plus de 80% du volume horaire de l'échantillon examiné.

Par ailleurs, l'échantillon de programmes visionnés comprend le magazine **Champions d'exception** (diffusé sur France 3) qui, bien qu'étant généraliste au sens qu'il vise une grande diversité de disciplines, est **exclusivement consacré au parasport**. Cette ligne éditoriale particulière réhausse mécaniquement la part des séquences consacrées au parasport dans l'ensemble des émissions visionnées. **En excluant le magazine Champions d'exception, la part du temps d'antenne consacrée au parasport descend à 6%**. Cette émission, bien que ne représentant que 4,7% de l'échantillon visionné, représente ainsi près de la moitié du temps d'antenne consacré au parasport (45,3%).

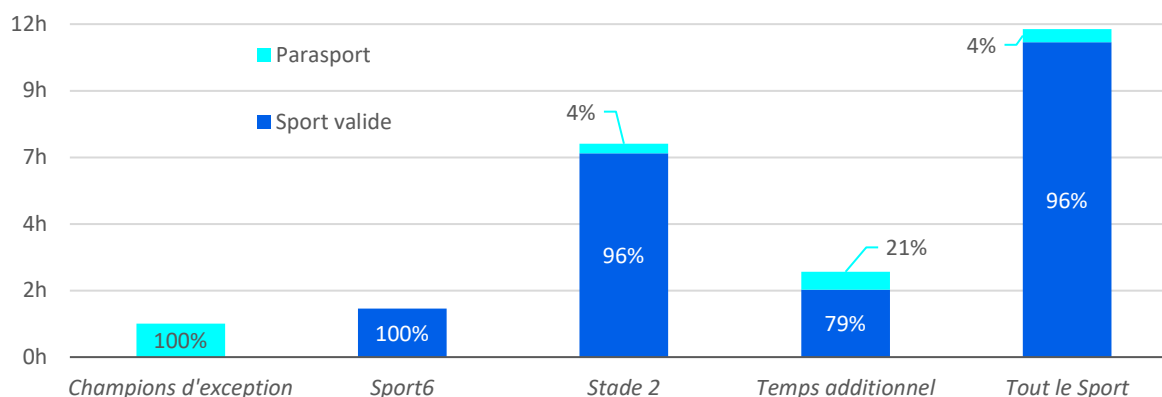


En ce qui concerne les autres émissions, le parasport représente environ 4% du temps d'antenne des autres magazines diffusés sur France 3 (*Stade 2* et *Tout le sport*). Cette proportion s'élève en revanche à 21% s'agissant du magazine *Temps additionnel*, dont le présentateur introduit chaque numéro en indiquant qu'elle a vocation à célébrer « [...] *l'esprit olympique et paralympique* », témoignant ainsi d'une volonté d'accorder une juste place au parasport. Le magazine *Sport 6* n'a pour sa part consacré aucune séquence au parasport sur la période.

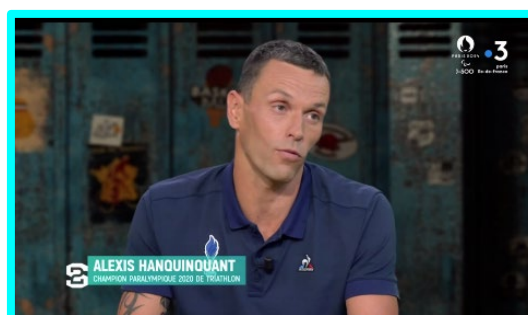
<sup>12</sup> En 2022, à peine 1% des personnes indexées dans le cadre du baromètre étaient en situation de handicap. Cette proportion, bien que faible, représente néanmoins une avancée symbolique, puisque jamais le seuil de 1% n'avait été atteint depuis la mise en place de cet outil de mesure. La représentation des personnes en situation de handicap dans les programmes sportifs était relativement proche de la moyenne constatée tous genres confondus (0,9%).

<sup>13</sup> Non seulement les magazines sportifs généralistes, mais également les spécialisés et les retransmissions.

## Part du temps d'antenne consacrée au parasport par émission



Enfin, en ce qui concerne l'émission *Stade 2*, qui reçoit chaque semaine un sportif en plateau<sup>14</sup>, on peut relever que **parmi les sept personnalités invitées au cours de la période, un était un para-athlète** : le para-triatlète Alexis Hanquiquant, invité de l'émission diffusée le 16 avril 2023 (voir ci-contre).



Une sous-représentation du parasport féminin, dans des proportions comparables au sport valide

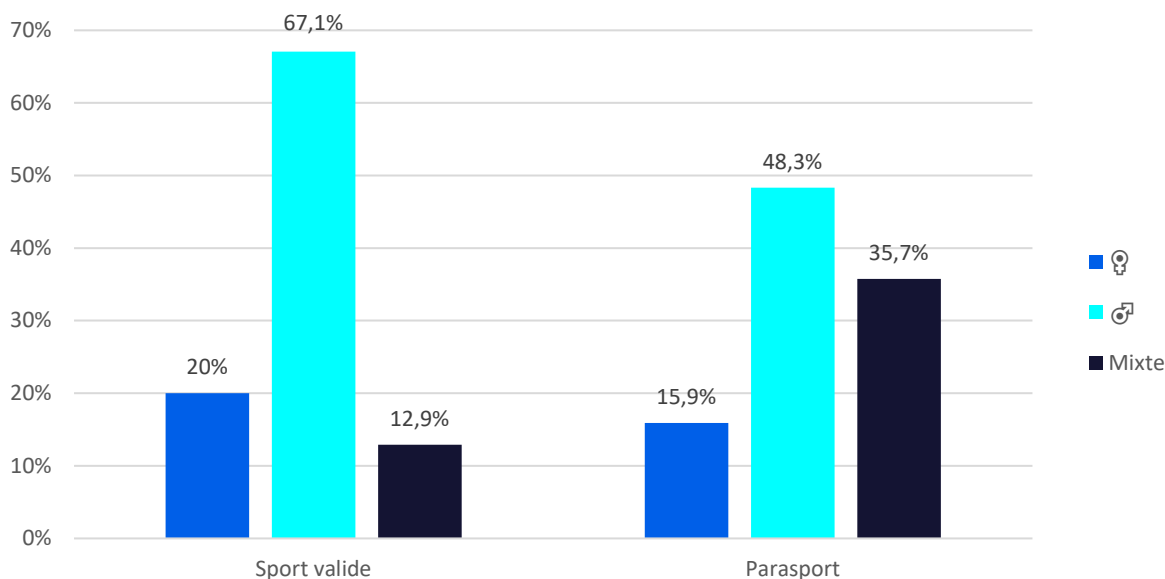
Dans le cadre de la présente étude, les séquences indexées ont été renseignées comme portant, soit sur une pratique sportive masculine, soit sur une pratique sportive féminine, soit sur une pratique mixte<sup>15</sup>. Sport valide et parasport confondus, la pratique féminine représente 19,6% des séquences visionnées, contre 65,1% pour la pratique masculine et 15,3% pour les représentations mixtes.

En revanche, si l'on considère le parasport seul, **la part de la pratique féminine s'établit à 15,9%, contre 48,3% pour la pratique masculine et 35,7% pour les représentations mixtes**. Qu'il s'agisse de sport valide ou de parasport, **le temps consacré à la pratique masculine est plus de trois fois plus important** que celui relatif à la pratique féminine. Ainsi, bien que la proportion de pratique strictement féminine soit légèrement inférieure dans les séquences consacrées au parasport que dans celles relatives au sport valide, **la représentation du parasport ne semble pas davantage marquée par les inégalités de genre**, puisque la proportion de pratique strictement masculine est également moins importante. En revanche, il convient de souligner que les sportives en situation de handicap **cumulent deux critères de sous-représentation**. Sur l'ensemble des séquences visionnées, à peine 1,7% du temps d'antenne a ainsi été consacré à une pratique parasportive féminine.

<sup>14</sup> A l'exception, sur la période, des émissions du 14 mai (invitation de la ministre des sports et des Jeux olympiques et paralympiques, Amélie Oudéa-Castera) et du 11 juin (émission spéciale en direct de Roland-Garros, sans invité).

<sup>15</sup> Outre la pratique en mixité à proprement parler, ont également été indexées comme telles les séquences lors desquelles le sexe des pratiquants n'était pas indiqué aux téléspectateurs, ou encore les séquences portant sur la pratique sportive en général, sans qu'il soit possible de les rattacher à une pratique masculine ou féminine (ex : séquence consacrée au parcours de la flamme olympique).

### Répartition entre les pratiques masculines, féminines et mixtes



Des parasportifs majoritairement porteurs de handicaps moteurs et une visibilité quasi-nulle des handicaps mentaux malgré les *Global Games*

A titre liminaire, on précisera qu'en l'absence de données relatives à la pratique sportive pour les différentes catégories de handicap, l'Arcom ne saurait, en toute rigueur, estimer si les magazines sportifs visionnés sous-représentent certains handicaps.

Les pratiques parasportives représentées dans le cadre des magazines visionnés donnaient majoritairement à voir des parasportifs en situation de **handicap moteur (57,3%)**. Cette catégorie regroupe en son sein une grande diversité de situations : personnes amputées d'un ou plusieurs membres, comme Alexis Hanquingant (cf. *supra*), paraplégiques, ou nés sans un ou plusieurs membres (agénésie). Le magazine *Champions d'exception* a également consacré des portraits à des parasportifs atteints de pathologies affectant leur motricité : le sprinteur Dimitri Jozwicki ou la badiste Faustine Noël.



*Dimitri Jozwicki*

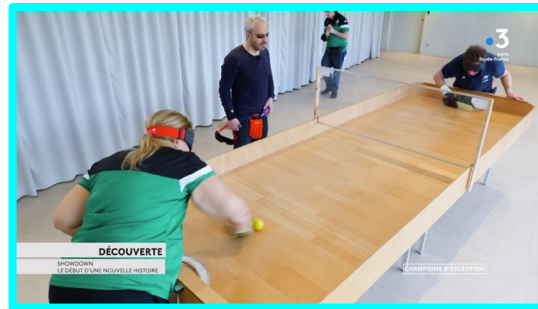


*Faustine Noël*

Outre les handicaps moteurs, les séquences consacrées au parasport ont pu représenter des athlètes atteints par un **handicap visuel (15,3%)**. A titre d'exemples, le para-athlète Trésor Makunda et son guide Lucas Mathonat ont été invités dans l'émission *Temps additionnel* dans la perspective des championnats du monde de para-athlétisme. Une séquence du magazine *Champions d'exception* a également été consacrée à la découverte du *showdown*, une para-discipline, cousine du tennis de table, adaptée pour les personnes aveugles ou malvoyantes.



*Trésor Makunda*



*Le showdown*

Les autres catégories de handicap bénéficient en revanche d'une visibilité nulle ou quasi-nulle dans les magazines sportifs visionnés. En ce qui concerne les handicaps mentaux, malgré la tenue à Vichy du 4 au 10 juin 2023 des *Virtus Global Games*, **les personnes porteuses de handicaps mentaux ou psychiques n'ont quasiment pas été représentées (0,5%)**. Ainsi, seules deux séquences ont été consacrées spécifiquement à une pratique parasportive par des personnes porteuses de handicaps mentaux ou psychiques, dont une séquence d'une quarantaine de secondes de l'émission *Stade 2* du 11 juin 2023, revenant sur les *Virtus Global Games*. Celle-ci débutait avec des images furtives de rencontres de football, de basket-ball, de judo et de saut en longueur, permettant à la voix hors-champ de présenter la compétition, avant de s'attarder sur une rencontre de tennis de table entre deux Françaises qui avaient la particularité de partager le même entraîneur.



*Les Global Games*

Historiquement, deux fédérations nationales sont en charge d'organiser la pratique sportive des personnes en situation de handicap : la Fédération Française Handisport (**FFH**) pour les personnes ayant un handicap physique ou sensoriel et la Fédération Française du Sport Adapté (**FFSA**) pour celles porteuses d'un handicap mental ou psychique. Celles-ci déclarent, sur leurs site Internet, respectivement 35 000 et 65 000 licenciés<sup>1617</sup>. Dès lors, même si l'absence de données plus précises invite à la prudence dans les constats dressés, on peut raisonnablement affirmer que **la faible proportion de sportifs porteurs d'un handicap mental ou psychique dans les séquences visionnées n'est pas la conséquence d'une absence de ceux-ci du mouvement sportif**.



De même, **aucun sportif sourd ou malentendant** n'a figuré dans les séquences visionnées. S'il convient de faire preuve de prudence dans l'analyse de ce constat, une hypothèse pourrait être l'absence de ces sportifs des Jeux paralympiques, dans la mesure où ils prennent part à une compétition distincte, les *Deaflympics*<sup>18</sup>, qui, bien que plus ancienne, ne bénéficie aujourd'hui pas de la même médiatisation que les Jeux paralympiques.

Enfin, une part significative des séquences traitant de parasport **présentait une diversité de handicaps ou ne mettait pas en avant une catégorie de handicap**

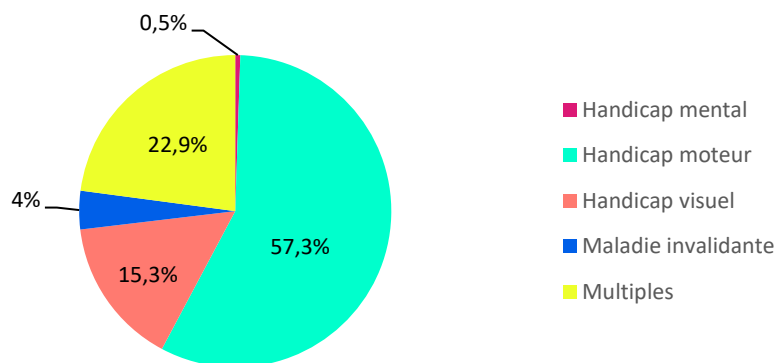
<sup>16</sup> <https://www.handisport.org/presentation/>

<sup>17</sup> <https://sportadapte.fr/la-ffsa/qui-sommes-nous/>

<sup>18</sup> <https://www.deaflympics.com>

**en particulier (22,9%)**. C'est notamment le cas de trois séquences du magazine *Temps additionnel*, lors desquelles étaient invités en plateau Marie-Amélie Le Fur, Adrien Balduzzi et Perle Bouge, venus respectivement évoquer les perspectives des prochains Jeux paralympiques, des championnats du monde de para-athlétisme organisés à Paris en juillet 2023 et de la semaine olympique et paralympique. On soulignera que **les séquences présentant une diversité de handicaps confortent le constat d'une représentation majoritaire des handicaps moteurs**, dans la mesure où ceux-ci étaient systématiquement présents dans ces représentations mixtes, qu'il s'agisse de reportages favorisant la découverte de disciplines comme la sarbacane ou l'handi-escalade, ou encore d'un sujet portant sur les performances de deux para-athlètes aux championnats de France handisport.

### Répartition du temps d'antenne consacré au parasport par catégorie de handicap



Peu d'informations délivrées concernant les règles du jeu et les catégories de handicap

Sur l'ensemble des séquences consacrées au parasport, **peu communiquaient aux téléspectateurs des informations relatives aux règles du jeu** ou aux catégories de handicap. Ainsi, en ce qui concerne les règles, seuls deux reportages de l'émission *Champions d'exception*, consacrés à la découverte de l'handi-escalade et du *showdown*, ainsi qu'un reportage suivant un stage de préparation de l'équipe de France de cécifoot, délivraient de telles informations sur les disciplines en question.

**S'agissant des catégories de handicap, seul le para-athlète Arnaud Assoumani, invité de l'émission *Temps additionnel*, a évoqué ce sujet**, en indiquant que sa catégorie lui permettait de parallèlement concourir dans des compétitions valides tout en voyant ses résultats homologués, ce qui n'était pas le cas de handicaps plus lourds. La familiarisation du grand public avec ces notions apparaît pourtant essentielle afin de rendre le parasport plus accessible au plus grand nombre.



Handi-escalade



Arnaud Assoumani

Une représentation dominée par le para-athlétisme, mais caractérisée par une grande diversité de para-disciplines

Si le **para-athlétisme constitue de loin la catégorie de para-disciplines la plus visible dans les séquences consacrées au parasport (22,9%)**, cette offre n'en demeure pas moins caractérisée par une **grande diversité de disciplines**. Dans l'ordre décroissant, la seconde catégorie de para-disciplines la plus mise en avant est la **para-natation (10,1%)**, suivie par le **para-cyclisme (8,4%)**. Le **para-triathlon**, combinaison de ces trois premières disciplines a également bénéficié d'une exposition conséquente (**6,6%**) à la faveur de la participation d'Alexis Hanquinguant à l'émission *Stade 2* (cf. supra). Suivent des sports collectifs : le **basket-fauteuil (6,9%)**, le **cécifoot (3,8%)** et le **rugby-fauteuil (3%)**. Le temps d'antenne consacré aux **sports mécaniques (1,8%)** et au **tennis-fauteuil (1,6%)** est un peu moins conséquent. S'agissant de cette dernière para-discipline, une telle couverture médiatique peut étonner, dès lors que la période de visionnage comprenait le tournoi de tennis-fauteuil des internationaux de France de Roland-Garros (du 6 au 10 juin 2023), ainsi que les premiers jours du French Riviera Open de tennis (du 13 au 18 juin 2023).

Outre celles citées ci-dessus, **une vingtaine d'autres para-disciplines, représentant 23,9% de l'offre**, ont été abordées dans le cadre des séquences visionnées. C'est notamment le cas du para-taekwondo dans le cadre d'un sujet de l'émission *Tout le sport* consacré à Maxime Montaggioni, médaillé en or en para-snowboard aux Jeux paralympiques d'hiver à Pékin en 2022, et qui se prépare pour participer aux Jeux d'été à Paris dans ce sport de combat. Dans le cadre de cette même émission, on peut mentionner un reportage en immersion dans un stage de préparation des Jeux pour para-escrimeurs, ou encore une des séquences intitulées « *Les colles des champions* », dans lesquelles un sportif de haut niveau teste la culture générale sportive de jeunes écoliers. En l'espèce, Jean-Charles Valladont, vice-champion olympique de tir à l'arc, a interrogé des élèves sur la pratique de son sport adaptée aux personnes en situation de handicap, citant notamment l'exemple de Guillaume Toucoulet, médaillé d'argent aux championnats du monde en 2022.



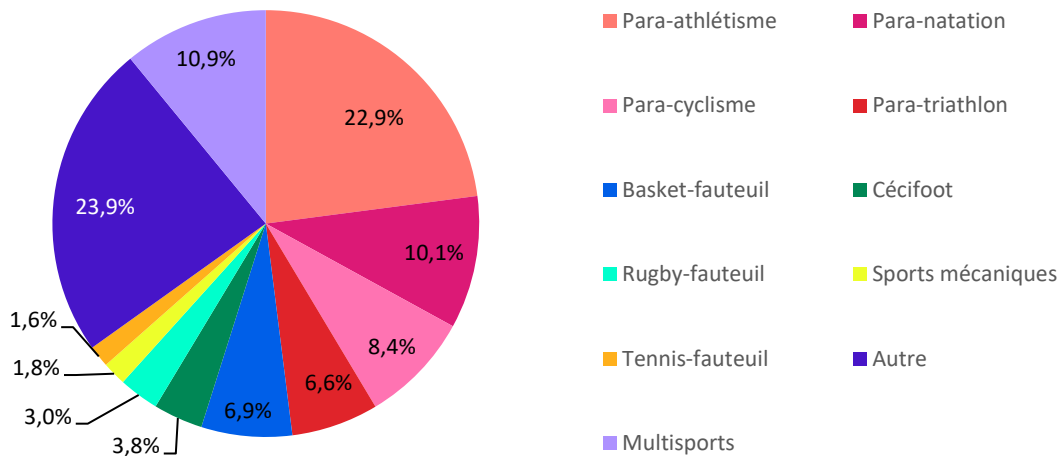
Maxime Montaggioni



Guillaume Toucoulet



## Répartition du temps d'antenne consacré au parasport par discipline



\*\*\*

Il convient de préciser que, en dehors des séquences traitant de parasport, la chaîne France 3 a diffusé deux reportages dans lesquels **des personnes en situation de handicap étaient représentées**. Le premier sujet, diffusé dans l'émission *Stade 2*, était consacré à Lyad Tormos, un boxeur amputé d'une partie du pied droit à la suite d'un grave accident de la route et qui, après un long travail de rééducation, est remonté sur les rings pour boxer avec des valides. Le second reportage, diffusé dans le magazine *Tout le sport* suivait Rob Burrow, un ancien rugbyman, atteint de la maladie de Charcot, qui a participé au marathon de Leeds dans une poussette adaptée, poussée par son ami et ancien coéquipier, Kevin Sinfield. **L'Arcom se félicite de ces représentations de mixité dans des programmes sportifs.**



Lyad Tormos



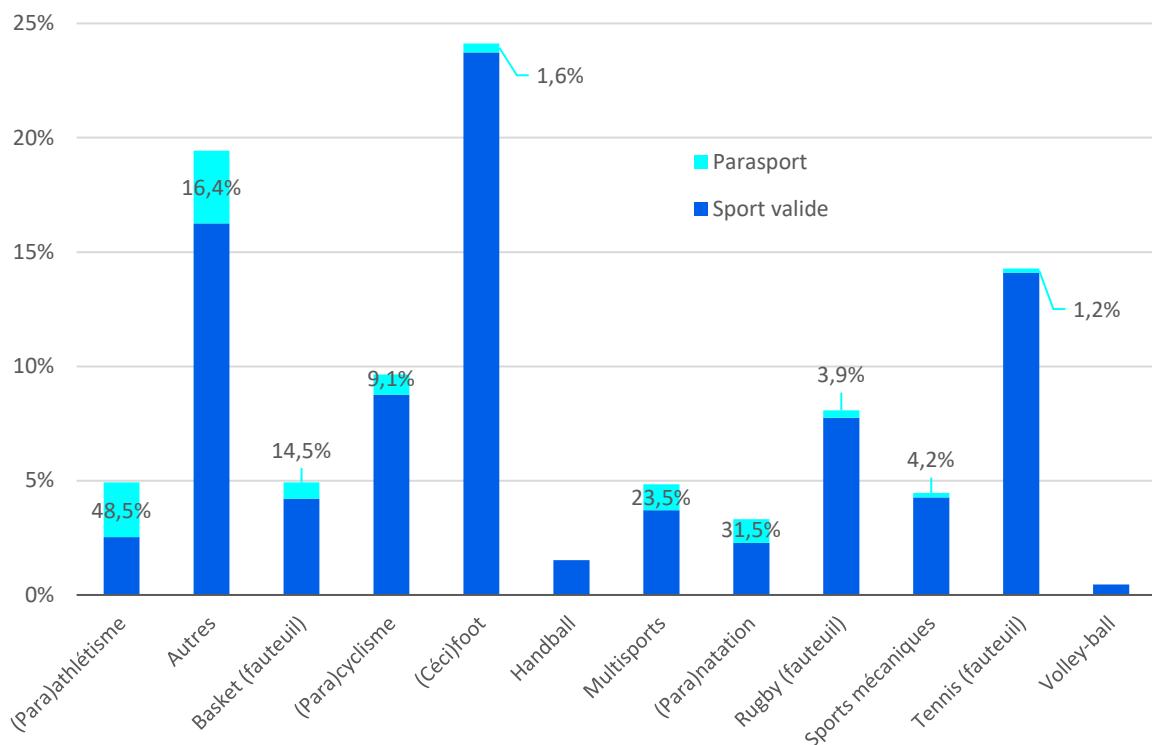
Rob Burrow et Kevin Sinfield

## Analyse comparée de la représentation parasport / sport valide

Au-delà de ces constats généraux, qui permettent de dresser le « **portrait-type** » du **parasportif représenté dans les séquences visionnées (un para-athlète homme porteur d'un handicap moteur)**, la présente étude se propose de comparer le traitement éditorial du parasport avec celui du sport valide. L'objectif n'étant pas d'analyser comment, au sein d'un même programme, les deux sujets sont abordés, mais davantage de **mettre en parallèle les représentations du sport valide et du parasport de manière globale**, les comparaisons proposées ci-après mobilisent, sauf exception précisée, toutes les séquences visionnées. Dès lors, il convient de rappeler que le temps de diffusion – et donc le poids – des différentes émissions, ainsi que la place accordée au parasport dans chacune d'entre elles peut varier de façon significative (cf. section méthodologique).

Une représentation du parasport proportionnellement plus diverse en termes de disciplines et relativement faible dans les sports collectifs

### Représentation de la pratique para selon les disciplines sportives



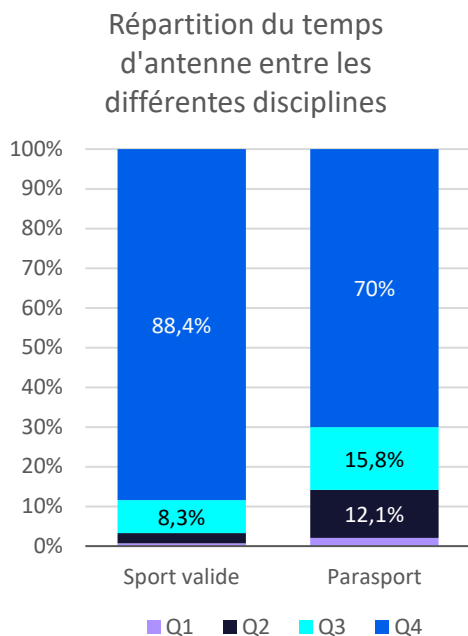
*Lecture : 48,5% du temps total consacré à l'athlétisme (para et valide) portait sur le para-athlétisme.*

Contrairement aux constats dressés sur le parasport, l'athlétisme ne constitue, s'agissant du sport valide, pas la discipline la plus représentée dans les séquences visionnées (2,8% contre, pour rappel, 22,9% en ce qui concerne le parasport). Ainsi, bien que le parasport ne représente que 10,4% des séquences visionnées – celles portant sur **le para-athlétisme ont représenté un volume horaire presque égal à la pratique de l'athlétisme par les valides** : 37 minutes contre 39 minutes. Dans une moindre mesure, une situation similaire peut être observée s'agissant de la natation, deuxième para-discipline la plus représentée (10,1%), mais peu couverte au

sein des séquences consacrées au sport valide (2,5%). Ainsi, **31,5% du total des séquences consacrées à la natation portaient sur la para-natation**. Enfin, **les séquences regroupées au sein de la catégorie « multisports »<sup>19</sup> portent à hauteur de 23,5% sur le parasport**. Elles représentent ainsi 10,9% du temps d'antenne consacré au parasport, contre à peine 4,1% pour le sport valide.

*A contrario*, certaines disciplines présentent une couverture médiatique extrêmement déséquilibrée entre les pratiques valides et celles adaptées aux personnes en situation de handicap. C'est notamment le cas du **tennis, dont la pratique en fauteuil n'a représenté que 1,2% du temps total d'antenne consacré à cette discipline**, mais également des sports collectifs. Ainsi, **3,9% du temps d'antenne consacré au rugby concernaient le rugby-fauteuil**. De même, à peine **1,6% du temps d'antenne consacré au football portait sur le cécifoot**, sa pratique adaptée aux personnes aveugles<sup>20</sup>. Enfin, **aucune séquence consacrée à des pratiques du handball ou du volley-ball par des personnes en situation de handicap** – telles que le hand fauteuil ou le volley-ball assis<sup>21</sup> – n'a été relevée. La seule para-discipline collective faisant exception à ce constat est le **basket-fauteuil, qui a représenté 14,5% du temps d'antenne consacré au basket-ball**.

Si l'on excepte les disciplines relevant purement du parasport, telles que le *showdown*, **seule une discipline a fait l'objet d'un traitement plus important dans le cadre d'une pratique parasportive que valide : le triathlon**. En cumulé, les séquences de l'émission *Stade 2* diffusée le 16 avril 2023 consacrée à l'invité en plateau, le para-triathlète Alexis Hanquiquant, ont en effet représenté plus de 10 minutes d'antenne, contre une minute et 35 secondes de séquences consacrées à la pratique du triathlon par des sportifs valides dans l'ensemble des émissions visionnées.



Enfin, la **représentation du parasport semble proportionnellement plus diverse en termes de disciplines** que celle du sport valide. Certes, seules 30 disciplines pratiquées par des sportifs en situation de handicap ont été dénombrées lors du visionnage contre 73 par des personnes valides. Néanmoins, le parasport bénéficiant d'un temps d'antenne près de dix fois inférieur, la différence entre ces deux offres mérite d'être nuancée. Si l'on répartit les (para-)disciplines en quartiers en fonction de leur exposition, on constate que **le quart des para-disciplines les plus exposées (Q4) a bénéficié de 70% du temps d'antenne consacré au parasport (hors-multisports), contre 88,4% s'agissant du sport valide**, notamment en raison des volumes horaires conséquents alloués au football (28%), au tennis (16%), au rugby et au cyclisme sur route (9% chacun). Ces quatre disciplines ont ainsi capté 62% du temps

d'antenne consacré aux 73 disciplines « valides ». Par ailleurs, **les para-disciplines bénéficiant d'une exposition moindre (Q2 et Q3) constituent tout de même**

<sup>19</sup> Sont regroupées au sein de la catégorie « multisports » les séquences portant, soit sur plusieurs disciplines, soit sur aucune discipline spécifique.

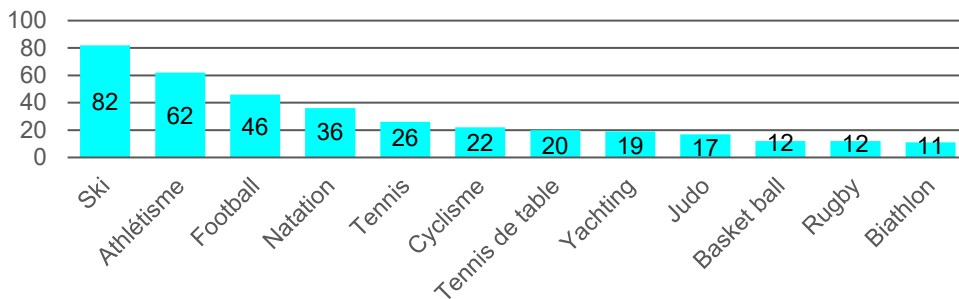
<sup>20</sup> On précisera que cette discipline adaptée aux personnes en situation de handicap visuel est la seule pratique adaptée du football représentée dans les séquences visionnées.

<sup>21</sup> Disciplines principalement à destination de personnes en situation de handicap moteur, mais auxquelles ne se résument pas les pratiques du volley-ball et du handball par les personnes en situation de handicap. Cette dernière discipline figurait d'ailleurs au programme des *Virtus Global Games*.

**27,9% du temps d’antenne consacré au parasport, contre 10,9% s’agissant du sport valide.** Ainsi, la répartition du temps d’antenne entre les 30 para-disciplines apparaît plus équitable qu’entre les 73 disciplines « valides ».

Il convient de noter que ces constats, dressés sur la base d’un visionnage de magazines sportifs généralistes au printemps 2023, sont globalement confirmés par les données de l’INA relatives au traitement du parasport dans les journaux d’information généralistes de début de soirée des chaînes TF1, France 2, France 3, Canal+ et M6 sur la période allant de 2000 à 2022.

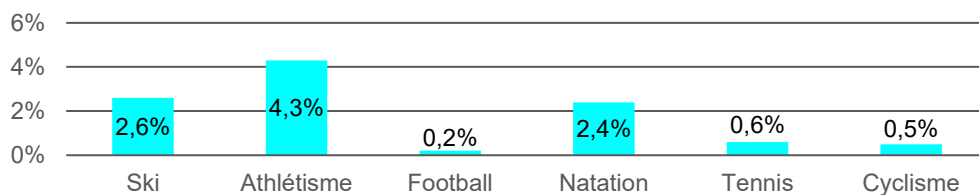
Nombre de mentions de disciplines dans les sujets sur le parasport dans les JT généralistes



Source : INA

Ainsi, **l’athlétisme est la seconde discipline la plus mentionnée** dans les sujets en lien avec le parasport (62 mentions), **derrière le ski** (82), logiquement absent des magazines sportifs visionnés eu égard à la période de visionnage retenue. De même, la natation figure parmi les para-disciplines les plus exposées (36). Si le football (46) et le tennis (26) ont également bénéficié d’une certaine visibilité dans les journaux diffusés sur la période – contrairement à ce qui a pu être observé dans les magazines sportifs visionnés – un constat demeure : la pratique para est proportionnellement moins visible dans ces disciplines que dans l’athlétisme ou la natation. En effet, les sujets sur le parasport représentaient respectivement **4,3% et 2,4% de la couverture totale accordée à l’athlétisme et à la natation** dans les journaux télévisés, **contre 0,2% pour le football et 0,6% pour le tennis**. Enfin, notons que, sur la période 2000-2022, les sujets consacrés à une pratique para ont représenté **36,4% de la couverture accordée au tennis de table**.

Part de la couverture de chaque discipline accordée au parasport dans les JT généralistes

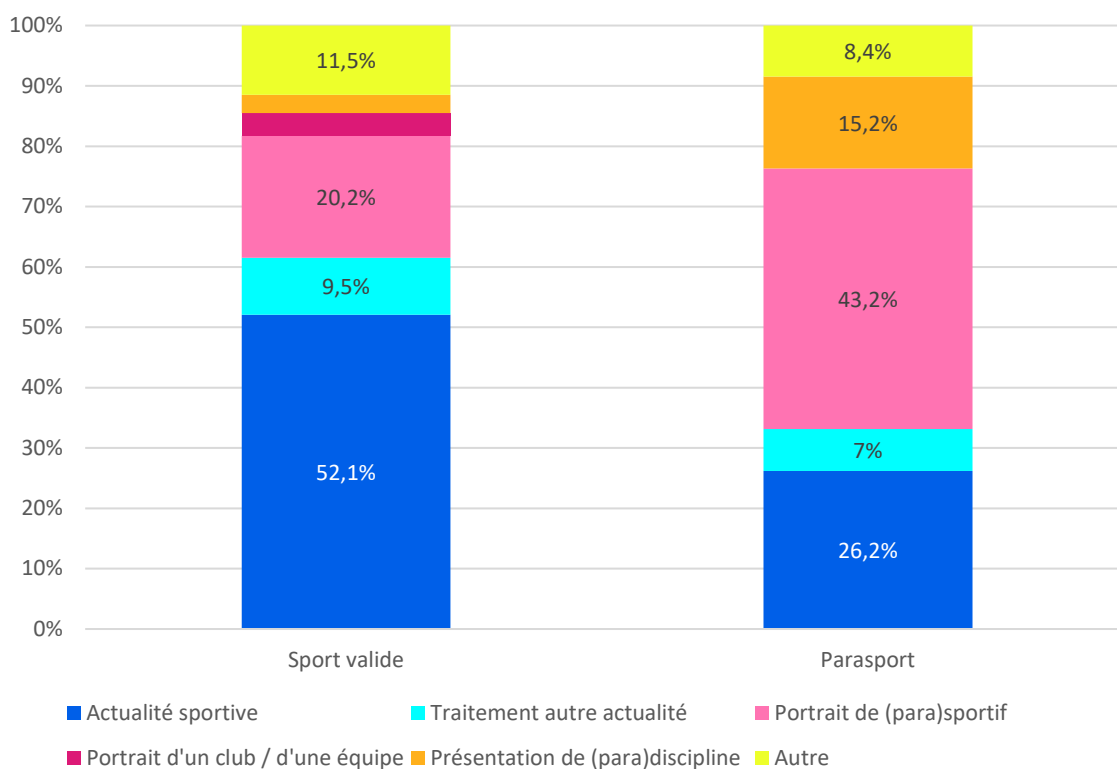


Source : INA

Un traitement du parasport prenant plus généralement la forme de portraits ou de reportages présentant une discipline

Le parasport est principalement abordé à la faveur de **portraits de sportifs (43,2%)**, bien davantage que le sport valide (20,2%). Les séquences consacrées à la **découverte d'une para-discipline sont moins fréquentes (15,2%) mais constituent une spécificité du parasport**, tant elles sont peu présentes dans l'offre de programmes traitant de sport valide (3%). En revanche, **les séquences consacrées au traitement de l'actualité sportive, qu'il s'agisse d'annonces de résultats, de résumés en images d'une compétition, ou encore de réactions des protagonistes à la suite d'une rencontre, sont moins associées au parasport (26,2%) qu'au sport valide (52,1%)**. Ainsi, seulement 5,5% des séquences consacrées au traitement de l'actualité sportive étaient en lien avec le parasport.

Forme de traitement du sport valide et du parasport

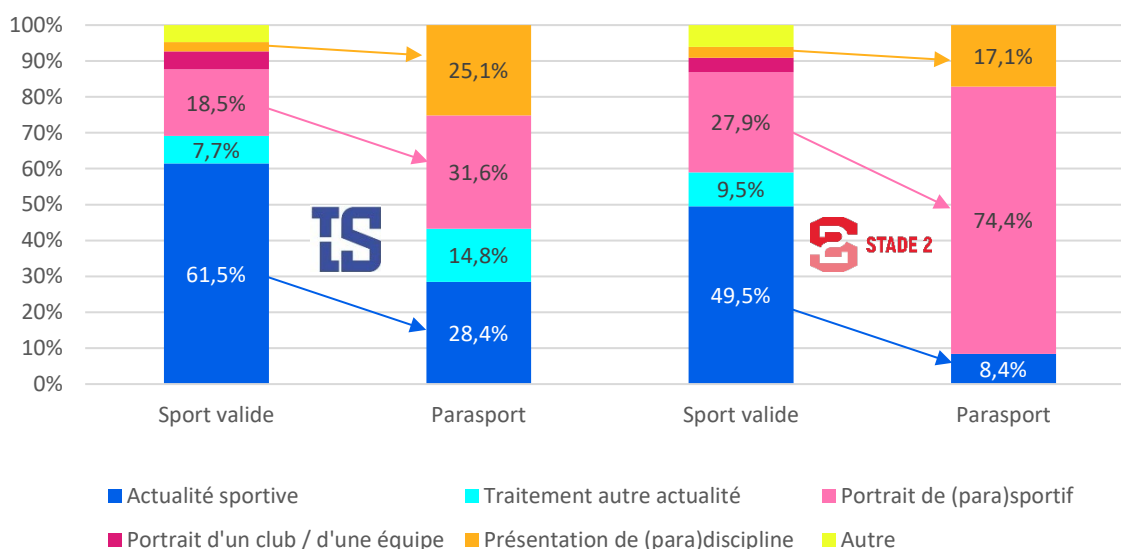


Ces résultats pourraient être interprétés comme témoignant du **besoin du parasport de faire connaître tant ses disciplines que ses pratiquants de haut niveau, alors que le traitement du sport valide s'attacherait principalement à communiquer les résultats des dernières compétitions en date.**

Il pourrait être défendu que ces constats seraient liés à la [ligne éditoriale des émissions](#) ayant consacré une part notable, ou non, de leur temps d'antenne au parasport. A titre d'exemple, l'émission *Sport 6*, qui est exclusivement centrée sur le traitement de l'actualité, n'a consacré aucune séquence au parasport, tandis que *Champions d'exception*, émission majoritairement constituée de portraits et de séquences présentant des disciplines, a consacré l'ensemble de son temps d'antenne au parasport. Néanmoins, on rappellera que *Champions d'exception* est un programme consacré au parasport avant d'être un magazine de portraits. Par ailleurs, les émissions ayant consacré des séquences tant au sport valide qu'au parasport tendent à confirmer que **le sujet influence le format, et non l'inverse**. A titre d'exemple, 74% du temps

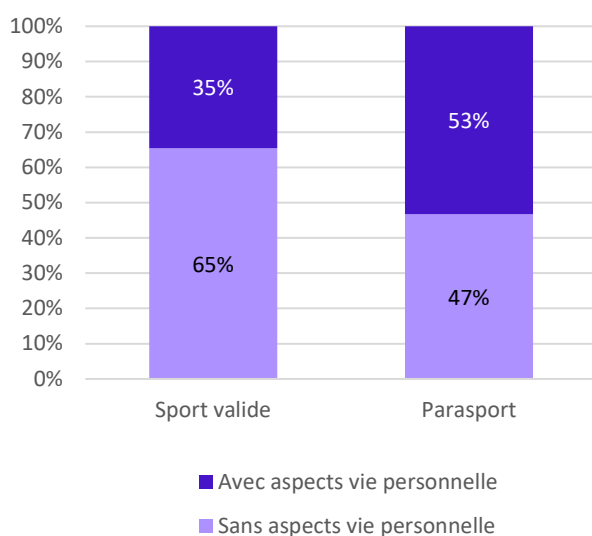
d'antenne de *Stade 2* consacré au parasport prenait la forme de portraits (contre 28% pour le sport valide) et 17% celle de reportages présentant une discipline (contre 3% pour le sport valide). En revanche, à peine 8% du temps d'antenne de l'émission consacré au parasport portait sur l'actualité sportive (contre près de la moitié du temps d'antenne consacré au sport valide). Les constats dressés sur l'émission *Tout le sport* confirment cette analyse, mais dans de moindres proportions.

### Forme de traitement du sport valide et du parasport dans les émissions *Tout le Sport* et *Stade 2*



Une propension à davantage aborder les sujets relevant de la vie personnelle dans les portraits des parasportifs que dans ceux des valides

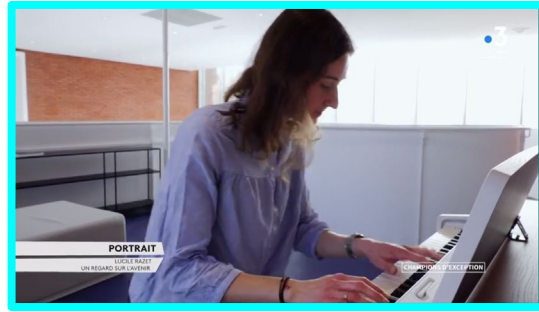
### Traitement de la vie personnelle dans les portraits de sportifs



**Une majorité des séquences dressant des portraits de parasportifs a, sans pour autant qu'il s'agisse d'un aspect prépondérant, abordé des sujets relevant de leur vie personnelle (53%).** Si ces passages peuvent apporter un éclairage sur le handicap avec lequel vivent les personnes, il s'agit plus généralement de ne pas limiter les portraits à l'entraînement et aux ambitions sportives des personnes, mais aussi de faire découvrir d'autres facettes de la vie de ces hommes et de ces femmes. Par exemple, le grand format de l'émission *Stade 2* du 9 avril a fait découvrir le mode de vie nomade à vélo de la famille Schneeberger, tandis que le portrait de la para-athlète Lucile Razet, diffusé dans le magazine *Champions d'exception*, a évoqué la passion de cette dernière pour le piano.



*La famille Schneeberger*

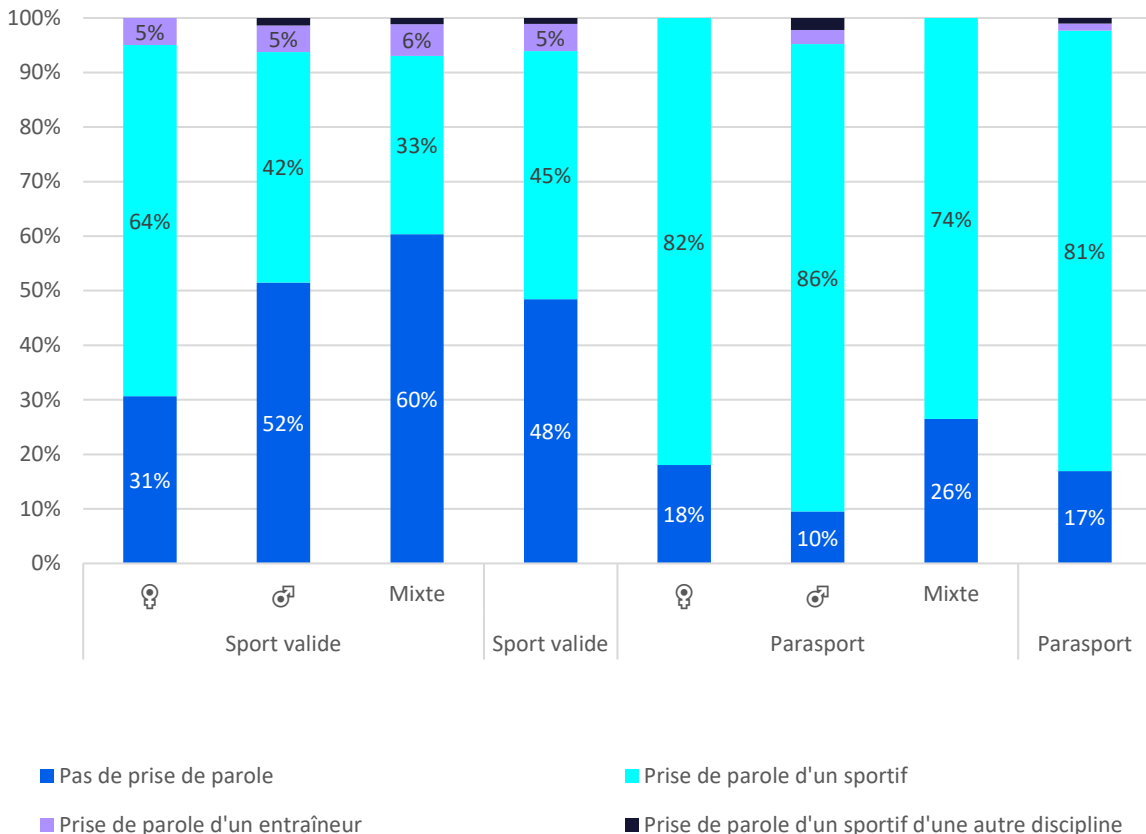


*Lucile Razet*

Il convient néanmoins de souligner que, si cet aspect est plus souvent abordé dans les portraits de para-sportifs, il n'est pas absent des portraits de sportifs valides (35%). S'agissant de ceux-ci, les séquences concernées mettaient notamment en lumière la maternité des sportives, puis leur vie de jeunes mamans, ainsi que les solutions mises en œuvre pour rendre celles-ci compatibles avec leurs carrières.

Enfin, **les séquences consacrées au parasport semblent davantage donner l'opportunité aux sportifs qui y apparaissent de s'exprimer (81%) que celles portant sur le sport valide (45%)**. Ce constat mérite néanmoins d'être nuancé dans la mesure où il est essentiellement lié à la prépondérance des portraits dans la représentation du parasport, genre dans lequel les sportifs ont davantage l'opportunité de s'exprimer : c'est le cas de 87% des séquences concernées, **sans variation aucune selon qu'il s'agisse de portraits de sportifs valides ou en situation de handicap**. En revanche, cette part n'est que de 36% dans les séquences consacrées au traitement de l'actualité sportive, format qui représente essentiellement des sportifs valides.

### Part des séquences au sein desquelles des sportifs s'expriment



Un traitement du parasport sous l'angle de l'actualité qui se caractérise, plus souvent que le sport valide, par une approche englobante et généraliste

Si les portraits, qui constituent des formats privilégiés pour la représentation du parasport, garantissent, tout comme les reportages faisant découvrir des disciplines, une approche individuelle et spécifique<sup>22</sup> de la matière sportive, **les séquences traitant le parasport sous l'angle de l'actualité abordent celui-ci, davantage que le sport valide, comme un vaste ensemble mixte et pluridisciplinaire.** Trois constats, dressés dans la présente étude, témoignent de ce phénomène :

1. **une moins grande proportion de pratiques strictement féminines ou masculines dans les séquences consacrées au parasport au profit de représentations mixtes<sup>23</sup>, a fortiori** dans les séquences traitant de l'actualité (44,5% de pratiques mixtes pour le parasport contre 5,8% pour le sport valide) ;
2. **une place plus importante, s'agissant du parasport, accordée à des séquences « multisports »**, c'est-à-dire abondant, soit simultanément plusieurs disciplines, soit aucune discipline de façon spécifique<sup>24</sup>. Sur ce critère également, le constat est encore davantage marqué au sein des séquences traitant de l'actualité : **18,1%** des séquences consacrées au parasport peuvent être qualifiées de « multisports » contre moins de **1%** s'agissant du sport valide ;
3. **une part conséquente des séquences sur le parasport ne représentant pas une catégorie de handicap en particulier (22,9%),** mais mettant en avant tant des handicaps moteurs, que visuels ou mentaux ; proportion qui s'élève à **36,6%** sur les seules séquences traitant de l'actualité.

Si l'on cumule les critères de sexe et de discipline, on constate ainsi que **18,1% des séquences abordant le parasport sous l'angle de l'actualité** ne portent ni sur une discipline spécifique, ni sur une pratique spécifiquement masculine ou féminine, contre **moins de 1%** s'agissant du sport valide. Ces 18,1% correspondent à deux séquences diffusées au début du mois d'avril dans les émissions *Temps additionnel* et *Tout le Sport* promouvant la Semaine olympique et paralympique, ainsi qu'à celle de l'émission *Stade 2* du 11 juin 2023 consacrée aux *Global Games* (cf. supra). Si de telles séquences peuvent être relevées en ce qui concerne le sport valide, notamment pour traiter de sujets extra-sportifs, tels que la polémique relative à la réintégration des sportifs russes et biélorusses dans le mouvement olympique, **l'actualité du sport valide est ultra-majoritairement traitée à travers la communication des derniers résultats de compétitions.** En revanche, **le parasport fait donc davantage l'objet d'une approche englobante et généraliste.** Au-delà des séquences traitant strictement de l'actualité, une telle approche peut également être relevée dans l'entretien accordé par Marie-Amélie Le Fur, présidente du CPSF, dans l'émission *Temps additionnel* du 22 mai 2023.



Marie-Amélie Le Fur

<sup>22</sup> Portrait d'un para-athlète en particulier, présentation d'une para-discipline en particulier, etc.

<sup>23</sup> Pour rappel, sur l'ensemble des séquences visionnées, les pratiques mixtes représentent 35,7% du temps d'antenne consacré au parasport contre 12,9% s'agissant du sport valide.

<sup>24</sup> Pour rappel, sur l'ensemble des séquences visionnées, le temps d'antenne consacré à des séquences « multisports » représente 10,9% des séquences consacrées au parasport contre 4,1% pour le sport valide.



## **Annexe – Liste des para-disciplines représentées<sup>25</sup>**

- Para-athlétisme
- Para-alpinisme
- Para-aviron
- Para-badminton
- Boxe
- Basket-fauteuil
- Para-canoë
- Para-cyclisme sur route
- Para-cyclisme sur piste
- Crossfit adapté
- Danse inclusive
- Cessifoot
- Handi-escalade
- Para-escrime
- Para-karaté
- Para-natation
- Para-sarbacane
- Showdown
- Para-ski
- Surf
- Para-skateboard
- Para-taekwondo
- Para-tennis de table
- Rugby-fauteuil
- Sport automobile
- Tennis-fauteuil
- Tir à l'arc
- Trail
- Para-triathlon
- Vol

---

<sup>25</sup> Certaines des disciplines ci-dessous ne sont pas à proprement parler des para-disciplines, mais figurent dans cette liste dès lors qu'il s'agissait de représentations de pratiques sportives adaptées à un handicap.